

n° 02

Date de publication  
8 mars 2018

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Colza**
  - [Bilan colza 2017](#)
  - L'ensemble des parcelles ont engagé la reprise de végétation. La montaison est engagée sur la majorité des parcelles.
  - Charançon de la tige du colza : on note cette semaine les premières captures de charançon de la tige, mais de façon encore très limitée. Le risque reste faible mais il est essentiel de surveiller les parcelles car les plantes sont en phase de sensibilité.
  - Meligèthe : quelques signalements de la présence de l'insecte. Il est nécessaire de surveiller sa présence dès l'apparition des boutons (stade D1).
- **Tournesol**
  - [Bilan tournesol 2017](#)
- **Céréales à paille**
  - [Note commune résistance fongicide 2018](#)



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



## Réseau 2017-2018

Parmi les 22 parcelles qui constituent le réseau, 13 ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

## Stades des colzas

38% des parcelles sont au stade C1 (reprise de végétation)

54% des parcelles sont au stade C2 (début montaison)

8% des parcelles sont au stade D1 (apparition des boutons floraux cachés sous les dernières feuilles terminales).

## Ravageurs

### • Charançon de la tige du colza

#### Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;

- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

#### Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte, durant le stade sensible du colza (passage de C1 à C2 jusqu'au stade E).

#### Observations :

Parmi les 13 parcelles ayant fait l'objet d'un suivi cette semaine, 5 parcelles ont permis de capturer le ravageur avec en moyenne 3 insectes par cuvette. Les captures sont comprises entre 1 et 9 insectes (cf. figure 1). On compte 4 parcelles avec des captures inférieures ou égales à 3 insectes par cuvette, donc non significatives. La capture de 9 insectes a eu lieu sur le secteur de Valence.

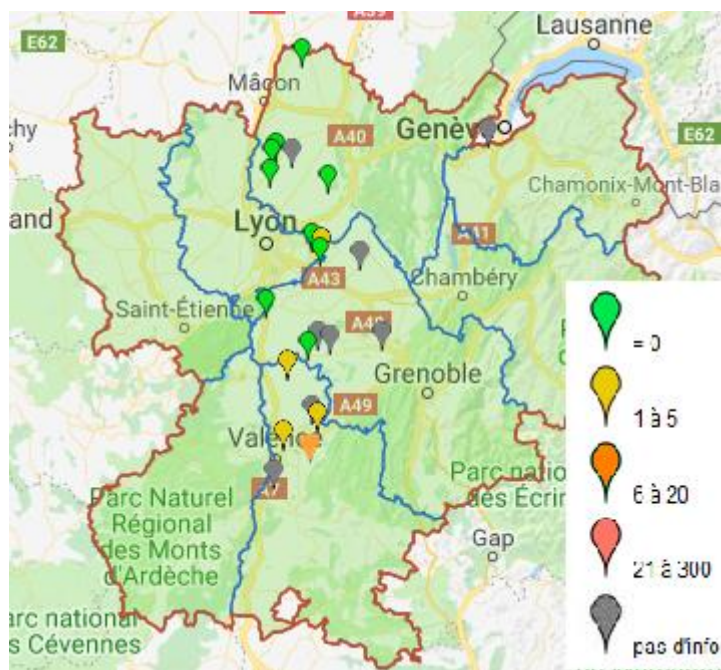
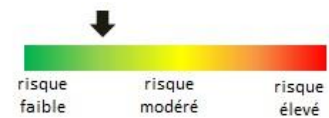


Figure 1: Répartition des relevés de cuvette en pour le charançon de la tige du colza

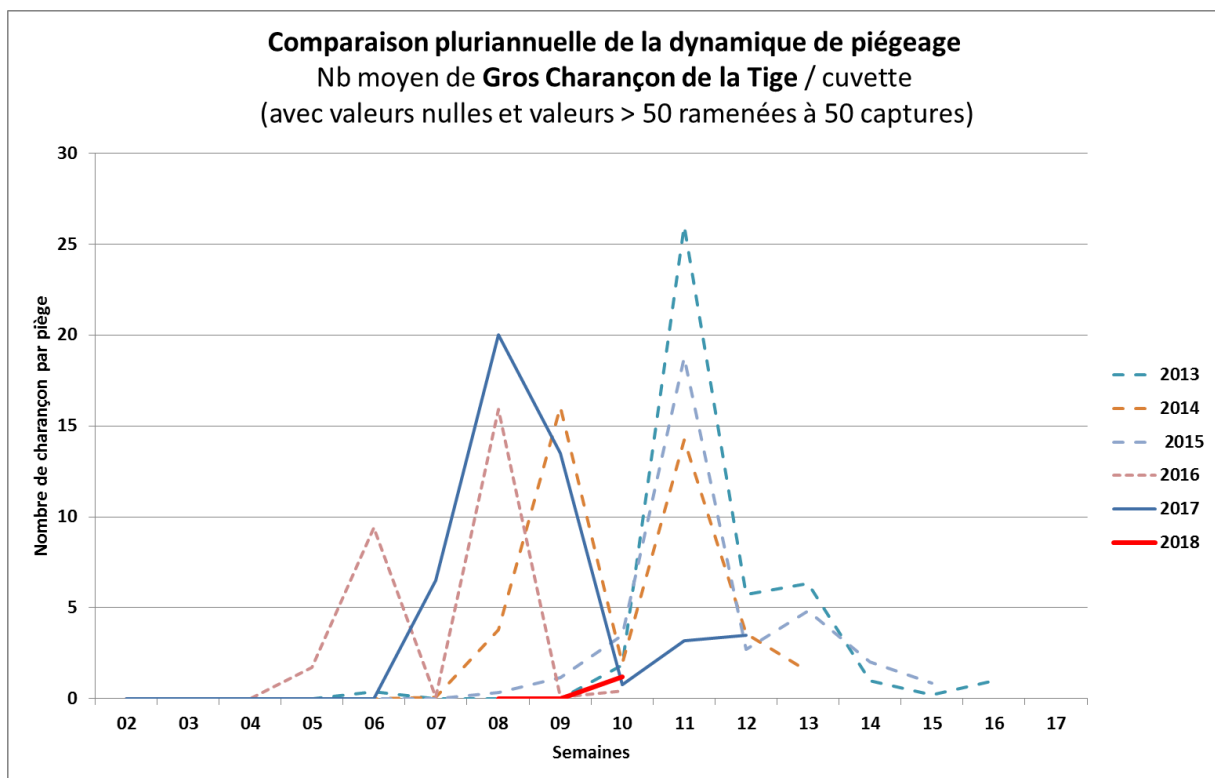
## Analyse du risque :

Les relevés réalisés cette semaine semblent indiquer un début du vol comme le montre le graphique ci-dessous. Néanmoins, sur la majorité des parcelles indiquant la présence de l'insecte, les captures ne sont pas significatives.

A noter que les colzas sont en phase de sensibilité pour la majorité des parcelles. Il est donc indispensable de surveiller l'arrivée de l'insecte sur les parcelles.



Il est essentiel d'estimer le plus précisément possible la date d'arrivée massive des charançons de la tige du colza. Pour cela consultez régulièrement l'outil Expert <http://www.terresinovia.fr/outils/detail/outils/4/>, pour identifier les périodes favorables aux nouvelles émergences de l'insecte.



## • Charançon de la tige du chou

**Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.**

Son arrivée sur les parcelles de colzas peut être simultanée voire légèrement en avance, par rapport à celle du charançon de la tige du colza.



Parmi 13 parcelles suivies, l'insecte a été capturé dans 4 parcelles, avec en moyenne 3 insectes par parcelle. Attention à ne pas confondre cet insecte avec le charançon de la tige du colza (voir annexe).

**Attention à ne pas confondre cet insecte avec le charançon de la tige du colza (voir annexe).**

## • Méligèthes

**Période de risque :**

Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

## Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<p><b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)</p>	<p>3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i></p>	<p>6 à 9 mégigèthes par plante</p>
<p><b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)</p>	<p>1 mégigèthe par plante</p>	<p>2 à 3 mégigèthes par plante</p>

### Observation :

2 parcelles ont été observées et ont fait état de la présence de mégigèthes en cuvette.



**Analyse du risque :** les observations réalisées cette semaine font seulement état d'une présence dans les parcelles. Les observations à venir dans les prochaines semaines, seront plus conséquentes et permettront d'évaluer le risque.

Il est nécessaire de surveiller les parcelles vis-à-vis de l'insecte, à partir de l'apparition des boutons floraux.

## ANNEXE

### Rappel des stades

**Stade C1 :** Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2 :** Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 :** Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



## Distinguer le charançon de la tige du colza de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
<b>Tailles</b>	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
<b>Aspect du corps</b>	Gris cendré à noir	Gris cendré
<b>Extrémité des pattes</b>	Noire	Rousse
<b>Nuisibilité</b>	Forte	Nulle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes  
**Coordonnées du référent :** Cécile Bois (CRA AURA) [cecile.bois@aura.chambagri.fr](mailto:cecile.bois@aura.chambagri.fr), 04 73 28 78 34.

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*